REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260709-2026_07_08D-DE

L'an deux mil vingt-six, le Jeudi 9 juillet à 19h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 juin 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 19

Procurations : 5

Présents : Manuella POUTÉ – Frédéric FALLOUR – Gaëlle ROLLIN – Pascal QUIMBRE – Hélène ZEITOUN Françoise LABBÉ-GAUDIN – Philippe BODARD - François HERVIEUX – Yann BEAUSON – Manuella DRUGEON -Yvonnick BOULHO – Karine RICHARD – Lucie MALABEUF.

Procurations : Meddhi CALON à Frédéric FALLOUR – Mickaël ROUSSEL à Yvonnick BOULHO – Karen BRETONNET à Gaëlle ROLLIN – Christophe PLANCQUEEL à Karine RICHARD – Valérie RIO à Manuella DRUGEON

Secrétaire de séance : Gaëlle ROLLIN

****

2026_07_08_ FINANCES_MARCHE PUBLIC -MARCHE ARCHITECTE MAM -CABINET EEUN

Madame Morgane RETHO, Maire, informe l'assemblée

Dans le cadre de la résiliation avec le cabinet d'architecte de Madame Andréa CZENTORYCKY, un autre cabinet spécialisé dans ce type de construction a été sollicité afin de prendre la suite sur la partie AMO.

Le cabinet EEUN, architectes basés à AURAY a adressé une proposition d'honoraires de contrat de reprise partielle de maîtrise d'œuvre.

Une rencontre s'est tenue en mairie le 25 juin dernier afin de définir les modalités de reprise de ce contrat. Leur planning de charge permet une intervention rapide de reprise des études et lancement des travaux pour septembre 2026.

L'offre financière se présente comme suit :

Cabinet EEUN Architecture

- Mission de base (prise en main du projet, direction des travaux sur 13 mois, visa, assistance à la réception) : 22 700 €
- Mission complémentaire (OPC) : 4 800 €
- Total HT : 27 500 €

Partenaires co-traitant :

- Mission de base : OMSWEETOM : 4 725 € HT – Cédric LACROIX : 950 € HT

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260709-2026_07_08D-DE

Le total de la mission du cabinet EEUN associée (annexe financière) est de 33 175 € HT

Commentaires :

M. Frédéric FALLOUR a précisé que des ajustements d'équipements sont à l'étude afin de se prémunir des effets de la canicule.

M. Pascal QUIMBRE : il faut souligner que le reste à charge est bien maîtrisé.

M. Philippe BODARD a rappelé que ce futur bâtiment sera loué et que la commune percevra un loyer.

Mme Françoise LABBE-GAUDIN : Y-a-t-il des entreprises de Malansac pour les travaux ?

Réponse Mme Morgane RETHO : oui et des salariés également d'entreprises

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide l'offre du cabinet EEUN d'Auray et ses partenaires pour une mission de base et complémentaire d'un montant total de **33 175 € HT**
- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tout document en lien avec ces missions.

Pour extrait conforme,

Mme Gaëlle ROLLIN,
Secrétaire de séance

Mme Morgane RETHO,
Maire

Mairie de Malansac
56 Morbihan